
Programme de Formation

NF C18-510 H0(V) / B0

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne non-électricienne qui travaille dans des environnements à risque électrique ou qui effectue des travaux d'ordre non électrique à proximité de telles installations. Les participants peuvent inclure des ouvriers, des techniciens ou toute autre personne amenée à interagir avec des installations électriques sans être des professionnels de l'électricité.

La maîtrise du français est fortement recommandée pour garantir une bonne compréhension des contenus et des échanges durant la formation.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'identifier les dangers en électricité et de réaliser des opérations non électriques à proximité d'installations électriques en toute sécurité. Ils acquerront les connaissances nécessaires pour suivre les réglementations et les normes en vigueur, et pourront appliquer des procédures adéquates en cas d'incident électrique.

La formation vise à renforcer la capacité des participants à travailler en milieu à risque électrique, en leur fournissant des outils pratiques et théoriques, ainsi qu'une sensibilisation aux comportements à adopter pour éviter les accidents.



Description

La formation NF C 18-510 – H0/B0 est conçue pour aborder les exigences essentielles en matière de sécurité électrique lors des opérations de construction, d'exploitation ou de démantèlement d'ouvrages. Elle s'applique également à des travaux non électriques effectués dans des environnements à risque électrique. La norme recommande un recyclage de la formation tous les trois ans pour garantir que les participants restent à jour avec les meilleures pratiques et réglementations en vigueur.

Le programme de la formation s'articule autour de deux parties : théorique et pratique. La partie théorique comprend des éléments cruciaux tels que :

- La réglementation et la norme française C 18-510.
- Les différentes sources électriques et contacts.
- Les types d'installation électrique et les conditions de sécurité à respecter.
- Les règles pour réarmer une source électrique et la conduite à tenir en cas d'accident.
- Le comportement à adopter lors d'un feu d'origine électrique et les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires.
- Les procédures d'accès à un local électrique.

La partie pratique permet aux stagiaires de mettre en œuvre les connaissances acquises par la reconnaissance des sources électriques et l'application des procédures pour réarmer un disjoncteur dans



un cadre sécurisé.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Cependant, il est conseillé aux participants d'avoir une compréhension de base des environnements de travail et des risques associés à l'électricité. Bien que la formation soit accessible à tous, une certaine familiarité avec les concepts de base de la sécurité au travail peut être bénéfique pour en tirer le meilleur parti.



Modalités pédagogiques

La formation est structurée de manière à favoriser l'interaction et l'apprentissage pratique. Avant de débiter, le formateur réalisera un tour de table pour connaître chaque participant et adapter le contenu en fonction des besoins spécifiques. Les méthodes pédagogiques utilisées incluent :

- Des présentations PowerPoint pour exposer les étapes du programme via un vidéoprojecteur.
- Des exercices de groupe, tels que des études de cas et des discussions d'expériences.
- Une mise en situation pratique où le formateur démontrera les procédures en direct, suivie d'exercices pratiques par les stagiaires.

Le formateur s'engage à corriger les erreurs en temps réel et à adapter son enseignement en fonction des difficultés rencontrées par les participants.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires incluent des supports visuels, tels que des diaporamas, et des documents d'accompagnement pour faciliter la compréhension des concepts. Les stagiaires auront également accès à des études de cas et à des schémas explicatifs pour illustrer les différents aspects théoriques abordés.

Le formateur utilise des outils variés pour s'assurer que chaque stagiaire dispose des moyens nécessaires pour assimiler les informations, ce qui comprend des démonstrations pratiques et des explications détaillées des procédures à suivre.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation comprennent un suivi de la présence et de l'aptitude des stagiaires via une feuille de présence signée, ainsi qu'une attestation de fin de formation. À la fin de la session, chaque participant remplira un questionnaire d'évaluation à chaud pour donner son avis sur la qualité de la formation.

Un livret pédagogique sera également envoyé par mail, récapitulant les points clés abordés durant le stage et les compétences acquises, afin de garantir un suivi post-formation.



Informations sur l'admission

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent s'inscrire en contactant l'organisme de formation. Il est conseillé de se manifester le plus tôt possible, surtout pour les personnes ayant des besoins spécifiques ou des situations de handicap, afin que les adaptations nécessaires puissent être mises en place.

Une fois la demande d'inscription reçue, un suivi sera effectué pour s'assurer que le parcours de formation convenu est adapté à chaque stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour les personnes en situation de handicap. Les candidats sont encouragés à faire part de leurs besoins spécifiques afin que l'organisme de formation puisse adapter les ressources et supports nécessaires pour garantir un accueil adéquat.

Le formateur s'engage à travailler en étroite collaboration avec les stagiaires pour s'assurer que chacun peut participer pleinement à la formation, en prenant en compte les contraintes individuelles.